



**Bureau du surintendant  
des faillites Canada**      **Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada**

Un organisme  
d'Industrie Canada

An Agency of  
Industry Canada

District de QUÉBEC

No division : 01 - Longueuil

No cour : 505-11-007944-064

No dossier : 41-339436

Dans l'affaire de la proposition de :

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AVESTOR**

Débiteur

**RSM RICHTER INC.**

Syndic

---

Date de la proposition : 6 décembre 2006      Garantie :      \$0

Ouverture de la faillite : 31 octobre 2006

Assemblée des créanciers : 20 décembre 2006, 10:30  
Centre Mont-Royal  
2200 Mansfield, Salon International  
Montréal, QUÉBEC

Président : Syndic

---

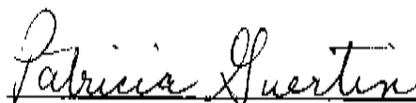
CERTIFICAT DU DÉPOT D'UNE PROPOSITION - Article 62

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- une proposition à l'égard du débiteur susmentionné a été déposée en vertu de l'article 62 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Le syndic susmentionné doit :

- me fournir, sans délai, une garantie selon la somme susmentionnée; et
- envoyer à tous les créanciers, aux moins dix jours avant l'assemblée, un avis de l'assemblée des créanciers, laquelle sera tenue à la date et à l'endroit susmentionnés.



PATRICIA GUERTIN

Date : 7 décembre 2006

Séquestre officiel

5, Place Ville Marie, 8e étage, Montréal, QUÉBEC, H3B 2G2, 514/283-6192